N° 53. MERCREDI. 4 JUILLET 183

Le prix de l'abonnement à cette feuille, qui paraît les Mercredis et Samedis, est de 5 fl. pour 6 mois, et de 5 fl. 52 cts. pour la recevoir par la poste, franche de port.

JOURNAL
DE LA VILLE
ET DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

Pour les Abonnemens, Insertions, Correspondances, Annonces, etc., s'adresser à l'Imprimerie du Journal. Les Insertions coûtent 10 cents par ligne d'impression.

ALLEMAGNE. — *Francfort*, 25 *juin*.

Voici ce que l'on se dit dans les cercles les mieux informés de Berlin, au sujet des mariages arrêtés dernièrement. La seconde fille du roi de Wurtemberg, la princesse Sophie-Frédérique serait destinée à l'héritier présomptif du trône de la Russie; l'aînée, la princesse Marie-Frédérique, au duc de Brunswick. Le grand-duc héritier du duché de Weimar aurait choisi la princesse Caroline de Mecklembourg-Strélitz, et le jeune prince héréditaire d'Orange s'unirait à sa proche parente la grande-duchesse Olga-Nicolawna seconde fille de l'empereur de Russie.

ANGLETERRE. — *Londres*, 28 *juin*.

La solennité du couronnement de la reine a eu lieu aujourd'hui. Le matin de bonne heure, les rues par où devait passer le cortège étaient encombrées de monde. Les places louées ont été promptement envahies. Les façades étaient décorées avec magnificence. Au coin du Hyde-Park on remarquait l'hôtel du baron Rothschild devant lequel on avait élevé de vastes galeries. Un grand balcon divisé en deux parties, décoré avec tout le goût d'une loge de l'Opéra et entièrement garni de drap cramoisi, se trouvait devant l'hôtel du duc de Devonshire. Un autre balcon était élevé devant l'hôtel Marlborough, résidence de la reine douairière, et la profusion de lauriers dont il était recouvert lui donnait l'apparence d'un berceau champêtre. Toute la façade des deux côtés dans Parliamant-Street était décorée dans le goût le plus délicat. On y voyait flotter les drapeaux de l'union des trois royaumes arrangés avec beaucoup de goût.

A 9 heures le cortège était formé; à 10 heures précises, la reine est montée dans sa voiture de gala au bruit d'une décharge d'artillerie de 21 coups.

Immédiatement après, le cortège s'est mis en marche dans l'ordre suivant. Un escadron des gardes du corps, les voitures des ambassadeurs et des ministres résidens étrangers, savoir: le chargé d'affaires du Mexique, celui du Portugal, celui de Suède, le ministre de Saxe, le ministre de Hanovre, le ministre de Grèce, le ministre de Sardaigne, le ministre d'Espagne, le ministre des Etats-Unis, le ministre de Hollande, le ministre du Brésil, le ministre de Bavière, celui de Danemarck, celui de Belgique, celui de Wurtemberg et celui de Prusse.

Les voitures des ambassadeurs extraordinaires étaient dans l'ordre suivant: Achmed-Pacha, le maréchal Soult, le duc de Palmella, le comte Lovenheilm, le marquis de Brignoles, le comte Alten, le prince Putbus, le marquis de Mitaflores, le baron de Cappellen, le prince Schwartzenberg, le comte Strogonoff, le prince de Ligne, le comte Ludolf, les ambassadeurs de Turquie, de France, de Russie et d'Autriche.

Venait ensuite un détachement des gardes du corps, les voitures des membres de la famille royale avec leurs escortes; la duchesse de Kent et sa suite, la duchesse de Glocester, le duc et la duchesse de Cambridge, et le duc de Sussex; chaque voiture trainée par six chevaux et escortée de gardes du corps.

Venaient ensuite les voitures de S. M., au nombre de douze, tirées chacune par six chevaux.

Ces voitures étaient suivies d'un escadron des gardes du corps et de la musique de la brigade de la garde du palais.

Venait enfin la voiture de gala, tirée par huit chevaux blancs, avec un yeoman de la garde à chaque roue, et deux valets de pied à chaque portière.

Les équipages des ministres et ambassadeurs étrangers ont excité l'admiration générale, ils étaient d'une telle magnificence qu'ils éclipsaient la splendeur de tous les autres, excepté celle de la voiture de la reine.

L'ouverture de l'abbaye de Westminster avait été fixée à cinq heures. Vers sept heures arrivèrent les pairs et les pairesses. Le duc de Nemours arriva seul et alla se placer dans l'enceinte reservée aux ambassadeurs étrangers. Ce ne fut qu'à 10 heures que toutes les places étaient occupées.

L'arrivée de S. M. à la grande porte occidentale de l'Abbaye a été accueillie par les acclamations du peuple qui encombrait toutes les issues. Elle y fut reçue par les grands officiers d'état, les nobles portant les insignes de la royauté, et les évêques portant la patène, le calice et la bible. Les dames de la reine et les officiers de la maison royale prirent immédiatement les places qui leur avaient été assignées. S. M. paraissait fort émue. La cérémonie du couronnement commença alors dans l'ordre qui a été indiqué dans les programmes.

Le plus beau tems a favorisé cette solennité.

Du 29. — Voici encore quelques détails sur la cérémonie du couronnement:

L'abbaye de Westminster a été décorée avec la plus grande magnificence. Les pilliers massifs étincellent de l'or des draperies dont on les a recouverts. Cinq cents musiciens composent l'orchestre qui s'y fait entendre. En face de cet orchestre est placée la galerie où sont rassemblés les membres de la chambre des communes.

De cette galerie partent en s[illegible] à une grande hauteur des colonnes dorées, lesquelles su[illegible] une autre galerie où stationne la musique militaire dest[illegible]onner, au bruit des trompettes, le signal de l'arrivée de la [illegible]ne, et à exécuter l'air national: *God save the queen*.

Dans le point central de l'Abbaye on a dressé une sorte de pyramide à laquelle un riche escalier donne accès, c'est là qu'est placé le fauteuil du roi Edouard, recouvert de drap d'or. La reine est assise sur ce siège au moment de la cérémonie. L'autel est entouré de draperies de soie pourpre brodées en or. Au total, s'il faut en croire les journaux, l'Abbaye surpasse en splendeur toutes lés merveilles dont la féerie orientale nous a laissé la description.

L'évêque de Londres a pris pour texte du sermon qu'il a prononcé à Westminster ces mots de la sainte écriture:

« Le roi se mit débout à sa place et s'engagea devant Dieu à marcher d'après Dieu et à garder ses commandemens de tout son cœur et de toute son âme, et à accomplir les termes du contrat tels qu'ils sont écrits dans ce livre. »

A 3 heures 1/4, le cortège se remit en marche pour revenir de l'Abbaye: plusieurs pairs et d'autres personnes à la suite des ambassadeurs marchaient à pied. Le duc de Wellington donna l'exemple, portant sa couronne de duc et son uniforme de maréchal-de-camp; il fut accueilli sur son passage par les applaudissemens de la foule.

S. M. paraissait plus pâle qu'au moment de son arrivée; elle retourna au palais par le même chemin qu'elle avait suivi pour venir à l'Abbaye, et a été sans cesse fêtée par les acclamations du peuple; elle portait sa couronne et le sceptre, et paraissait moins fatiguée de toutes les cérémonies du couronnement, qu'on ne s'y attendait. Partout sur son passage elle a reçu les témoignages de l'affection la plus vive, ainsi que le duc et la duchesse de Cambridge et les autres membres de la famille royale.

S. M. portait hier un riche manteau et une traîne de velours cramoisi au-dessus d'une robe de satin brodée d'or, avec une ceinture ornée de diamans.

Voici à peu près l'évaluation des diamans dont se composait le diadème de S. M.: 20 diamans autour du cercle; liv. 30,000; 2 gros diamans au centre, 4000; 44 plus petits placés aux angles, 100; 4 croix, composées chacune de 25 diamans, 12,000; 4 gros diamans au haut des croix, 40,000; 12 diamans formant la fleur de lys, 10,000; 8 autres plus petits, 2000; perles et diamans sur les arcs et sur les croix, 10,000; 141 diamans sur le cercle, 500; 36 diamans sur la croix supérieure, 3000; 2 cercles de perles sur le bord, 300. Total, liv. 111,000.

Après le passage du cortège, deux ballons se sont élevés dans les airs; l'un parti de Hyde-Parck, et l'autre de Green-Park. Le tems était superbe, à peine si la moindre brise agitait l'atmosphère. A deux heures, mistress Graham et le capitaine Curie entrèrent dans leur nacelle, et le ballon monta majestueusement. Après être resté une heure environ au-dessus de la ville, les aéronautes redescendirent sans aucun accident à Marylebone.

Les fêtes du couronnement se sont terminées hier par les plus brillantes illuminations dont la ville ait jamais été éclairée ; toutes les rues offraient un coup d'œil véritablement magique ; tous les édifices publics étaient décorés de verres de couleur qui faisaient un effet charmant ; on a particulièrement remarqué le Foreing-Office, la banque, le palais de Guidhall, et les hôtels des ambassadeurs étrangers.

L'hôtel habité par M. le maréchal Soult, ambassadeur extraordinaire de France, a été un des plus élégamment et des plus richement illuminés. On a calculé que plus de 8000 lampions en ornaient la façade. Le Clarendon-Hôtel, qu'habite S. A. le prince de Ligne, ambassadeur extraordinaire de Belgique, a été tout aussi magnifiquement illuminé. La devise peinte sur les verres en couleur était celle-ci : *Victoria Regina.*

Le soir, un feu d'artifice grandiose a été tiré. Sur la plate-forme élevée au centre était une décoration de soixante pieds de haut, avec un transparent représentant la reine à cheval, au milieu d'un temple superbe en feu de lames. Après le feu d'artifice, la foule s'est retirée lentement et sans désordre. Aucun accident n'a eu lieu.

— Hier soir le duc Wellingthon a donné un bal pour célébrer le couronnement de la reine. Les cartes d'invitation s'élevaient à 2000, comprenant tout ce qu'il y a de remarquable dans la plus haute noblesse du pays. Les voitures ont mis trois heures à défiler, et, tandis que la première etait entrée dans l'hôtel du noble duc, les dernières n'y avaient pu pénétrer qu'à une heure après minuit. L'orchestre était dirigé par Strauss.

LL. AA. RR. le duc et la duchesse de Cambridge, la duchesse de Glocester, le prince George de Cambridge et le duc de Nemours ont assisté à cette magnifique soirée ainsi que tous les ambassadeurs étrangers. On a remarqué avec plaisir que M. le maréchal Soult a été l'objet des attentions les plus délicates de la part de lord Wellington.

— Hier, lorsque la procession se rendait à Westminster, le peuple a beaucoup applaudi le maréchal Soult. Après la reine, c'est l'illustre ambassadeur de France qui a reçu l'accueil le plus flatteur.

— Aujourd'hui chaque ministre donne un grand dîner. Aucune description ne pourrait donner une idée de la brillante et incomparable illumination d'hier soir.

FRANCE. — *Paris*, 27 *juin.*

M. Rothschild a eu hier dans l'après-midi une conférence avec le président du conseil et le ministre de Belgique. Le soir, le financier et le diplomate ont été reçus en audience particulière du roi. On s'étonne du silence que gardent ce matin les journaux officiels de la cour. L'emprunt Rothschild, tout en prêtant appui à la question financière belge, est loin de porter avec lui toutes les clauses de situation pacifique qu'on lui demande. Le roi Léopold l'a ainsi compris, si, comme on l'assure, M. Lehon a été chargé de remettre une nouvelle lettre autographe contenant une protestation contre les 24 articles en invoquant le *casus fœderis* pour la défense de la Belgique. (*Correspondance.*)

— M^me^ la comtesse de Lipona a quitté Paris dans la journée d'hier. On croit savoir que l'ex-reine de Naples se rend en Italie, et qu'elle ira jouir paisiblement à Rome de la pension que vient de lui octroyer la munificence du gouvernement français. On croit savoir encore que la sœur de Napoléon ne partage pas les illusions du fils de la reine Hortense et qu'elle désapprouve entièrement les tentatives malheureuses qui pourraient encore être faites au nom de ce jeune homme.

— Les lettres du Mexique du 23 avril confirment la nouvelle de la prise du château de St-Jean-l'Ulloa par l'escadre française, mais elle ne donnent aucun détail.

— On écrit d'Ancône, 16 juin :

Un navire à vapeur a apporté la nouvelle de l'arrivée d'une flotte française dans les eaux de Constantinople. Cette flotte, est, dit-on, destinée à s'opposer à la sortie de l'armée navale de la Turquie et à empêcher aucune démonstration contre l'Egypte.

Un vaisseau de guerre français est arrivé ici avec un renfort de 200 hommes de troupes pour la garnison.

Du 29. — La cour des pairs dans sa séance secrète, a délibéré hier sur sa compétence dans l'affaire Laity.

A midi, la cour est entrée en séance, sous la présidence de M. le chancelier. M. le procureur-général Frank-Carré a présenté son réquisitoire, par lequel il concluait à ce que la cour se déclarât compétente, et prononçât la mise en accusation du sieur Laity.

Quant aux sieurs Thomassin, imprimeur, Lardois, libraire, et la dame Lamotte, associée de ce dernier, qui avaient été mis en cause, M. le procureur-général a déclaré s'en rapporter à la prudence de la cour.

Une discussion générale s'est ouverte sur les conclusions du réquisitoire de M. le procureur-général. Cette discussion, à laquelle un grand nombre d'orateurs ont pris part, a été longue et animée. Lorsqu'elle a été close, la délibération a commencé. Elle s'est établie d'abord sur la compétence. Après deux tours d'opinion sur cette première question, la cour s'est déclarée compétente. Sur 152 votans, 133 se sont prononcés pour la compétence, 19 contre.

La cour a délibéré ensuite sur la mise en accusation du s^r^ Laity.

Deux tours d'opinion ont également eu lieu sur cette deuxième question, et la mise en accusation a été prononcée sur 153 votans, par 148 contre 5.

Après un seul tour d'opinion pour chacun des 3 autres inculpés, les sieurs Thomassin, Landois et la dame Lamotte ont été mis hors d'accusation à l'unanimité.

Ces différentes décisions ont été formulées dans un arrêt qui a été signé par tous les membres présens. Cette formalité n'a été terminée qu'à six heures passées.

La cour a fixé au neuf juillet prochain l'ouverture des débats de l'affaire du sieur Laity.

— Le voyage de l'empereur de Russie à Stockholm est considéré par la presse libérale comme un événement sérieux, dont les conséquences politiques peuvent devenir menaçantes pour la France de juillet. Cet aveu dénote un découragement profond chez les hommes qui défiaient, il y a sept ans, l'Europe entière, et qui parlaient même de l'attaquer. Immédiatement après les barricades de 1830, quand les affaires hollando-belges, encore en suspens, menaçaient le monde d'une conflagration générale, le juste-milieu lui-même semblait rassuré et les journaux du libéralisme s'occupaient plus des conférences pacifiques de Londres que des réunions des souverains où les représentans de juillet n'étaient pas admis.

Aujourd'hui l'activité de l'empereur Nicolas éveille, non sans motifs, les craintes des plus fanfarons. Un voyage à Stockholm ne peut être qu'un voyage stratégique, il se lie naturellement à un plan de campagne combiné de longue-main, et dans lequel, depuis la Suède jusqu'à la Turquie, tous les peuples doivent être engagés. Nous n'avons jamais dissimulé que l'un des plus grands maux que la révolution ait appelés sur la France était la presque certitude d'une guerre continentale, où elle aurait à combattre pour des intérêts qui ne sont pas les siens. Il est possible de ne pas voir dans le voyage de l'empereur de Russie une menace immédiate de guerre, mais il est impossible de n'y pas reconnaître un acte très-significatif de haute prévoyance.

En 1833, lorsque l'armée française et la flotte anglaise se rendirent devant Anvers pour faire exécuter, en faveur de Léopold, le traité des 24 articles dont ce prince ne veut plus, l'empereur de Russie profitant des embarras que s'étaient créés si gratuitement les gouvernemens de France et d'Angleterre, agissait énergiquement en Orient, dans l'intérêt de ses peuples. Il obtenait du sultan ce fameux traité d'Unkiar-Skelessi, qui place dans la dépendance de la Russie le commerce du Danube, qui lui permet de monopoliser à l'avenir le commerce de l'Asie, et qui met la flotte et les ports de la mer Noire, désormais assurés à sa puissance, à l'abri des agressions de toutes les marines combinées.

Ce que l'empereur a obtenu au Midi, il peut vouloir se le garantir au Nord, et l'amitié aussi bien que l'intérêt de la Suède peuvent faciliter un traité d'alliance offensive et défensive entre trois puissances ; traité qui mettrait la mer Baltique et les golfes de Finlande et de Bothnie, à l'abri des flottes de la quadruple alliance.

L'affaire hollando-belge, encore en suspens, peut être une seconde fois l'occasion saisie par l'empereur Nicolas pour resserrer ses relations avec ses voisins, et continuer l'exécution d'une grande pensée qui peut amener la ruine de l'influence anglaise en Europe et à sa suite la fin des révolutions. (*Quotidienne.*)

— On écrit de Toulon, le 25 juin :

« Ben Arach, envoyé d'Abd-el-Kader, s'est enfin décidé à partir par le bâtiment à vapeur le *Vautour*, qui vient de lever l'ancre, faisant route pour Alger.

» D'après des renseignemens dignes de foi, on peut affirmer que l'envoyé de l'émir a mis à profit le peu de tems qu'il vient de passer en France. Il emporte des échantillons de presque tous nos produits agricoles et manufacturiers ; environ quatre-vingts malles ou ballots, à lui appartenant, ont été embarqués à bord du *Vautour*. De plus, Ben Arach a recruté quelques ouvriers qu'il amène, leur promettant de bonnes journées ; il a en outre demandé au gouvernement l'autorisation d'attirer sur le territoire de son maître un grand nombre de maçons, que l'on a pris dans presque tous les départemens. Ces ouvriers, qui sont attendus pour la plupart dans le courant de la semaine, seront transportés à Oran, d'où ils se rendront à Tek-Dem pour être occupés à la construction de cette ville, dont l'émir veut faire sa capitale. On leur promet environ 10 francs par jour. »

— Rien n'est plus curieux que de rapprocher ce que disent aujourd'hui les feuilles libérales de ce que disaient naguères les mêmes feuilles sur l'empereur Nicolas. L'empereur de Russie était en butte à toutes sortes de complots ; il voyageait caché dans une voiture, et n'osait se montrer nulle part ; maintenant qu'il est arrivé à Stockholm, le voilà qui reparaît dans toute sa puissance et qui tient l'Orient et l'Occident dans ses mains. Hier encore la propagande et les révolutionnaires le menaçaient, le poursuivaient en tous lieux ; aujourd'hui se sont les révolutions qui tremblent devant lui. Nous ajouterons même que MM. les libéraux n'ont plus pour l'autocrate les superbes mépris qu'ils avaient affectés jusqu'à présent ; car le libéralisme estime volontiers ceux qui lui font peur.

Si le czar a beaucoup grandi depuis son voyage à Stockholm, il n'en est pas de même du pauvre roi Bernadotte, qui n'est plus qu'un *clubiste du manège*, et qui a le tort insigne, comme d'autres royautés nouvelles, de ne vivre *qu'à force de complaisance pour l'absolutisme.* (*Quotid.*)

Du 30. — Une chose curieuse, c'est l'entrée d'une flotte anglaise à Toulon ; tous les esprits se perdent en conjectures. Est-ce l'Afrique, est-ce l'Espagne qui est menacée ? non, c'est le pacha d'Egypte qu'on veut observer et contenir ; c'est Mahmoud, dont on veut apaiser la colère ; mais tout cela ne pourrait-il pas se faire en pleine mer, ou tout au moins dans le port de Malte plus à portée que le port de Toulon ? Quelques journaux disent que la flotte anglaise vient célébrer dans un de nos ports le couronnement de la reine Victoire ; on ne voit pas dans ce cas pourquoi nous enverrions à Londres des ambassadeurs extraordinaires, puisque les Anglais viennent fêter leur reine chez nous. Au reste, cette explication nous paraît moins croyable encore que le bouquet d'un million envoyé par le duc de Nemours. Ce qu'il y a de certain, c'est que M. Molé nous prépare quelques grandes surprises pour le mois de juillet.

— La division anglaise est attendue le 27 à Toulon. L'ordre a été donné au port de lui faire un brillant accueil. Il serait possible que cette division fût retenue en quarantaine, si comme le steamer le *Rhadamante*, elle avait négligé de prendre une patente de santé.

— On lit dans le *Journal des Débats :*

« Dans quel état vont se trouver les affaires à la clôture de la session ?

» Nous voyons pour nous, à la fin comme au début de la session, un pays tranquille et prospère. Le ministère a sans doute éprouvé des embarras ; ils étaient inévitables, il a eu le bonheur de les surmonter par sa patience et son habileté. De grandes questions ont été décidées, d'excellentes lois ont été votées. Si la session a eu ses peines, elle a aussi porté ses fruits. Nous ne voyons rien dans tout cela qui nous effraie pour notre avenir et pour celui du gouvernement. »

— Des nouvelles de la Vera-Cruz, reçues par un bâtiment arrivé à New-York le 5 juin, après dix-sept jours seulement de traversée, portent que le blocus continuait toujours. Deux nouveaux bâtimens mexicains avaient été capturés.

— Toutes les polices de Paris sont en mouvement depuis deux jours, sur la nouvelle arrivée d'un des départemens de l'Est, que le prince Louis Napoléon a soudainement quitté sa résidence et qu'on a tout lieu de croire qu'il a passé le Rhin aux environs de Neufbrisach pour entrer en France. Le déguisement qu'il a pris a trompé la vigilance des autorités, et on a lieu de craindre qu'il ne soit dans ce moment à Paris, attendant le jour où il viendra, à ce qu'on croit, réclamer en pleine cour des pairs la responsabilité de la brochure du lieutenant Laity. On comprend aisément que nous ne donnons cette nouvelle que comme un bruit de ville, mais elle est assez généralement répandue pour qu'il soit dans les priviléges d'un journal de s'en occuper.

Cette arrivée inopinée du véritable auteur de la brochure est dans le caractère aventureux du jeune prince pour qu'on y ajoute quelque créance. La crainte d'une pareille péripétie judiciaire a mis en émoi tous les trembleurs de l'ordre de choses depuis le cabinet de M. Athalin jusqu'au cabinet de M. Delessert ; M. de Montalivet en a *mal au cœur* depuis deux jours, et les dogues de M. de Jussieu en ont perdu l'appétit depuis avant-hier. M. Pasquier et M. Decazes se sont entendus pour que le jour du procès les portes du Luxembourg soient si bien gardées qu'aucune figure inconnue n'y soit admise ; ce n'est qu'à cette condition que quelques vieux pairs, à qui l'âge et les infirmités rendent les vives émotions très-dangéreuses, ont consenti à siéger au procès. Il faut convenir que l'apparition du neveu de Bonaparte pour se faire juger devant tous ces vieux débris de la république et de l'empire, serait un coup de théâtre aussi fantastique que l'apparition de Banquo au festin de Macbeth.

Du 1^er^ *juillet.* — On a reçu à Londres des nouvelles du Canada. A son arrivée à Québec, lord Durham a publié une proclamation dans laquelle, en sa qualité de gouverneur de la colonie, il exprime le désir d'amener les esprits à une conciliation générale et promet d'y contribuer de tous ses efforts. Les partisans d'une réforme éclairée et loyale, dit lord Durham, peuvent compter sur ma protection ; mais ceux qui par la violence chercheraient à troubler l'ordre me verront également disposé à les faire rentrer dans le devoir par la force militaire dont je suis investi.

Tous les efforts des mécontens dans le Canada paraissent tendre maintenant a faire naître des motifs d'hostilités ou du moins d'aigreur entre l'Angleterre et les Etats-Unis.

PAYS-BAS. — *La Haye*, 28 *juin.*

On apprend que le département des finances s'occupe à rassembler les pièces et documens nécessaires pour faire l'état de situation, à la fin de la seconde période décennale, tant par rapport au syndicat d'amortissement que pour les finances de l'état en général. Cet état de situation sera probablement présenté aux états-généraux dans leur prochaine session.

— On mande de Flessingue que les navires destinés pour la Belgique n'auront plus dorénavant de quarantaine à subir devant cette ville. Les bâtimens suspects seront convoyés par des canonnières jusqu'à nos frontières.

Du 29. — S. A. R. le prince d'Orange est arrivé pendant la nuit du 27 au 28 en cette résidence, de retour de son voyage en Allemagne.

Les journaux de localités font mention du mouvement des troupes qui vont occuper le camp de Reyen.

Du 30. — On apprend que le gouvernement continue à s'occuper activement du travail préparatoire pour l'asséchement du lac ds Harlem.

— On écrit de Zélande au *Handelsblad*, que les travaux de fortification de la place de Terneusen sont très-profitables à la population ouvrière, que bientôt on doit y construire de nouvellsə casernes et un magasin à poudre à l'abri de la bombe, on ajoute que sous peu d'années Terneusen se verra transformé à la fois en une belle cité et en forteresse de premier ordre admirablement située.

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

LUXEMBOURG, 4 *juillet.*

S. A. S. le duc régnant de Hesse-Hombourg, gouverneur de Luxembourg, a été décoré par S. M. l'empereur de Russie, lors du séjour de ce monarque à Berlin, de l'ordre de St-André.

— Un négociant de Bruxelles qui vient de faire une assez longue tournée dans le grand-duché de Luxembourg, nous remet la note suivante, en nous laissant la faculté de l'insérer au journal :

« Le gouvernement révolutionnaire de la Belgique s'est occupé beaucoup d'établir des chemins de fer ; mais ces chemins ne remplissent pas complètement l'objet de leur destination ; le premier engouement est passé ; le commerce auquel seulement ils auraient dû, en première ligne, offrir de très-grands avantages, n'en profite que très-peu ; les approvisionnemens, surtout pour les marchandises pesantes et volumineuses, se font, comme par le passé, avec non moins d'avantage et plus d'économie, par les moyens ordinaires de transport. La rue de la Madelaine à Bruxelles et les promeneurs, retirent des chemins de fer, une utilité certaine, mais qu'est-ce que cela a de commun avec le véritable commerce en tant qu'il est le principal élément de la prospérité d'un état ? Nos gouvernans sont de vrais charlatans en ce qu'ils ont ébloui le public par ces joujoux très-commodes pour une minime fraction de la population, tandis que c'est avec l'extérieur qu'ils auraient dû commencer par établir nos relations. Où en est ce fameux traité de commerce avec la France, si long-tems et si pompeusement promis ? Il est dans la cervelle de nos faiseurs et le peuple a été, sous ce rapport, leur dupe aussi bien que sous beaucoup d'autres. Dans votre pays, les routes sont loin de se trouver dans l'état de bon entretien, et vous êtes bien loin d'avoir vu réaliser les grandes promesses des hommes qui tiennent provisoirement les rênes de l'administration.

Si le gouvernement du roi grand-duc avait été maintenu dans le grand-duché, vous auriez depuis les sept années d'interruption du bon ordre et de l'ordre légal, vu créer des communications autrement importantes que celles qui sont promises ; vous auriez surtout le canal de Meuse et Moselle, cette création gigantesque dont vous ne sauriez trop ni assez souvent reprocher l'interruption aux hommes de la révolution. Mais, en vous disant que c'est à leur cause et aux succès de leur charlatanisme qu'ils ont pensé d'abord, je dois faire remarquer le contraste dont résulte la preuve évidente de cette assertion. Ils ont fait des chemins de fer, mais ils ont entièrement négligé les chemins des campagnes, ces che-

mins communaux et vicinaux, si nécessaires aux relations des communes et à l'agriculture; ces chemins qui sont l'âme de la prospérité intérieure des provinces; ces chemins qui sont presque exclusivement à l'usage du peuple cultivateur, et sans lesquels les campagnes seraient bientôt dans la plus désolante stérilité. Il y a huit ans ces voies de communication étaient l'objet des soins les mieux entendus et les plus constans; quelques districts, notamment celui de Grevenmacher étaient des modèles à présenter à l'admiration du voyageur. Aujourd'hui l'état déplorable où ils se trouvent, fruit de l'incurie et de l'égoïsme, peut-être même de l'ignorance de nos hommes d'état, atteste que ce n'est pas au peuple qu'ils entendent plaire mais à cette portion de gens qui n'attachent leurs regards qu'à de vaines apparences et non aux choses réelles et solides qui sont la sève du bien-être social. »

— Voici ce que nous lisons dans le numéro d'hier du *Journal de La Haye*:

« Nous apprenons de bonne source que la diète a consenti ces jours ci à la cession d'une partie du Luxembourg à la Belgique, moyennant une indemnité en territoire à fournir à la confédération germanique par S. M. le roi des Pays-Bas. »

— On écrit de Berlin, le 20 juin :

« Dans les cercles militaires on croit que ce ne serait pas impossible que, cette année encore, on fût une petite campagne, sans que pour cela la paix de l'Europe fût troublée. La supposition qu'un coup de canon tiré dans quelque coin de l'Europe devait bouleverser tout le système de cette partie du monde a été réfutée plus d'une fois par des faits. Des coups de canon ont été tirés non-seulement dans les pays éloignés, en Turquie, à Naples, etc., même au cœur de l'Europe, comme naguère en Belgique, lors de la prise de la citadelle d'Anvers, sans d'autres suites que des articles de journaux. C'est ainsi que, du consentement de toutes les puissances, une partie de l'armée allemande pourra peut-être bientôt quitter ses cantonnemens paisibles pour quelque tems, sans que la paix soit pour cela troublée, ni en Allemagne, ni en Europe. »

— Nous extrayons d'une lettre de Francfort-s/M, le 14 juin, adressée à la *Gazette d'Etat de Prusse*, ce qui suit :

« S'il faut en croire des nouvelles particulières de Bruxelles, le cabinet belge n'aurait pas entièrement renoncé à l'espoir de réussir à persuader aux grandes puissances que la situation actuelle de la Belgique ne permet pas l'exécution du traité du 15 novembre 1831. Nous avons peine à croire que ce cabinet puisse, en effet, se bercer d'un pareil espoir, car il doit aussi lui paraître évident à lui, en examinant avec soin l'état des choses, que, dans la question hollando-belge, une nouvelle division territoriale au préjudice de la Néerlande et de l'Allemagne, est impossible. Cependant, l'observateur impartial ne doit pas s'étonner de ce que, malgré cela, le gouvernement belge cherche la médiation d'autres puissances, vu qu'il croit devoir se justifier, par des motifs de politique intérieure, vis-à-vis de l'esprit qui règne de nouveau en Belgique. Il est inutile, au reste, de démontrer davantage que les puissances de la conférence de Londres, ont été guidées par des considérations européennes, dans la solution de la question hollando-belge, et que, en voyant les menées qui se passent en Belgique, elles insisteront avec un redoublement de vigueur, sur l'exécution de leur arrêt. »

— On écrit d'Anvers :

« Nous avons à déplorer un nouveau suicide. Hier après-midi, un jeune homme portant le nom de Jacques Schneider, natif de Luxembourg, s'est coupé la gorge avec un rasoir dans une maison publique de cette ville. Ce malheureux a écrit un journal depuis samedi dernier, dans lequel il relate d'heure en heure toutes ses pensées et tous ses actes. Il paraît qu'il s'était amouraché d'une jeune fille, qu'il voulait faire sortir de cette maison, et que c'est la jalousie qui l'a porté à cet acte de désespoir. D'après cet écrit, il se serait rendu ici dimanche soir dans l'intention de la tuer avant que de se suicider, et ce n'est qu'au dernier moment qu'il a renoncé à ce projet, et qu'il s'est décidé à mourir seul. Il déclare aussi que le nom qu'il porte n'est pas le sien; qu'il appartient à une famille fort honorable, mais qui ignorera toujours le malheur qui vient de le frapper. M. le procureur du roi et un commissaire de police se sont immédiatement rendus sur les lieux pour constater le fait; le corps a été transporté à l'hôpital. » (*Précurseur.*)

— L'*Avondbode* contredit la nouvelle, donnée par le *Handelsblad*, et d'après laquelle la diète de Francfort aurait admis l'échange territorial proposé par la Hollande pour terminer avec la Belgique. L'*Avondbode* donne le passage suivant d'une lettre de Francfort du 25 :

« La grande question qui s'agite en ce moment dans la diète ne paraît pas être l'affaire hollando-belge, car quoique deux grands états allemands y soient fortement intéressés, elle reste sur l'arrière plan. Beaucoup d'objets qui concernent les intérêts intérieurs de l'Allemagne, et parmi lesquels la situation actuelle des provinces rhénanes et l'affaire du Hanovre occupent la première place, attirent par contre l'attention de cette assemblée. »

Les données contradictoires des deux correspondans, dit l'*Avondbode*, prouvent suffisamment que des particuliers n'ont pu savoir ce qui a effectivement lieu au sein de la diète, où tout se traite avec la plus grande prudence et le plus profond mystère.

☞ *Les personnes qui ont des Annonces à faire insérer, sont priées de les écrire sur* papier timbré *et de les faire parvenir à l'imprimerie la veille de la distribution de la feuille, sinon, elles seront remises à l'ordinaire prochain. On est aussi prié d'écrire lisiblement les noms propres.*

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

ADJUDICATION PUBLIQUE
D'UNE
BELLE MAISON D'HABITATION,

Avec jardin y attenant; plus, un autre jardin et deux pièces de vignes, le tout situé à Esch-sur-l'Alzette, canton de Bettembourg, arrondissement et grand-duché de Luxembourg.

LUNDI, 6 août 1838, vers dix heures du matin, M. J.-N. Andrin, marchand de tabacs, aujourd'hui établi à Arlon, et ses enfans mineurs, vendront publiquement et à crédit, par-devant M. le juge-de-paix du canton, et par le ministère du notaire MOTTE, d'Esch-sur-l'Azette, leur Maison d'Habitation, sise en ce dernier endroit, ensemble avec le jardin de derrière y attenant; plus, un autre petit jardin, et deux pièces de vignes, à l'approximité de ladite maison, qui contiennent ensemble un bonnier 30 perches.

La maison, construite en pierres, et assise sur de belles caves, est couverte en tuiles. Elle renferme plusieurs beaux appartemens tant au rez-de-chaussée, qu'à l'étage, avec spacieux greniers au-dessus et écuries à côté. Elle est propre, à cause de l'extrême frontière vers la France, où elle est placée, à tout genre de commerce.

Le jardin, attenant à la maison, et une des deux pièces de vignes, sont en outre garnis de grand nombre d'arbres fruitiers de bonnes espèces.

La vente se fera dans la maison à vendre.

VENTE PUBLIQUE
Du beau Domaine
DE BERTRANGE.

Le notaire **MOTHE**, à la résidence d'Eich, près de Luxembourg, procédera le 21 juillet prochain, à neuf heures du matin, au château de Bertrange, à la requête de Madame Anne **CUNIN**, veuve de Monsieur le baron d'**HUART**, à la vente par adjudication publique, en masse ou en détail, sous des conditions bien favorables,

DU DOMAINE DE BERTRANGE,

Consistant en deux châteaux, dont l'un est nouvellement construit, deux fermes, jardins, vergers, bois, prés, terres labourables, étangs et autres dépendances, d'une contenance de 252 hectares, dont un seul bois mesure environ 160 hectares.

Cette belle terre est située entre les grandes route de Luxembourg à Arlon et Longwy, à 1 lieue de Luxembourg, 4 d'Arlon et 5 de Longwy.

Les amateurs sont priés de s'adresser, pour avoir communication du cahier des charges, à Arlon, chez M. Denis, avoué; à Luxembourg, chez M. Namur, avoué; à Eich, en l'étude dudit notaire Mothe, et au château de Bertrange, où l'on donnera une plus ample connaissance desdits biens.

VENTE PUBLIQUE
D'UNE MAISON D'HABITATION,
Conformément à la loi du 12 juin 1816.

SAMEDI, 14 juillet prochain, vers deux heures de relevée, le notaire soussigné procédera à la requête des conjoints OESTRINGER, de Luxembourg, à la vente par adjudication publique, au plus offrant et dernier enchérisseur, à plusieurs années de crédit et sous d'autres conditions très-avantageuses,

D'une MAISON d'habitation, située en cette ville, Grand'rue, portant le n° 105, entre les propriétés des sieurs Schiltz et Berchem.

La vente aura lieu en l'étude du notaire soussigné, où est déposé le cahier des charges.

Luxembourg, le 19 juin 1838. J. FUNCK, notaire.

LUXEMBOURG. — IMPRIMERIE DE J. LAMORT, PLACE D'ARMES.